

Récapitulatif

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Usine de l'Arbrisseau Loos sur la commune principale de l'AIOT Rue Paul Doumer 59120 LOOS.

La référence de votre dossier est A-3-R39ZTR8HP et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 02/02/2023 à 10h39 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- amalki@mel-sourceo.fr (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- kouldache@mel-sourceo.fr (pour rappel, déclarant)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **81362255200012**

Raison sociale **SOURCEO, LA PRODUCTION D'EAU DE LA MEL**

Forme juridique **Régie d'une collectivité locale à caractère industriel ou commercial**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

1 RUE DU BALLON

59000 LILLE

Signataire

Nom : **Malki**

Prénom : **Ahmed**

Qualité : **Ingénieur Electricité**

Adresse électronique : **amalki@mel-sourceo.fr**

Téléphone fixe : **+(33) 320213535**

Téléphone portable : **+(33) 631628169**

Référent

Nom : **Ouldache**

Prénom : **Karim**

Fonction : **Ingénieur QSSE**

Adresse électronique : **kouldache@mel-sourceo.fr**

Téléphone fixe : **+(33) 320213535**

Téléphone portable : **+(33) 619976175**

Adresse électronique d'échange avec l'administration

Adresse électronique : **amalki@mel-sourceo.fr**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Usine de l'Arbrisseau Loos**

Description des activités :

SOURCÉO est la régie créée par la Métropole Européenne de Lille (MEL) afin d'assurer la production d'eau potable sur son territoire. Le projet se concentre sur l'usine de l'Arbrisseau rue Paul Doumer à Loos. L'usine d'eau potable est déclarée d'utilité publique et ICPE. Celle-ci s'avère prépondérante dans notre gestion quotidienne de notre activité. A cet effet, SOURCEO ambitionne de sécuriser l'alimentation d'énergie électrique afin de garantir la production d'eau potable en cas d'avarie du réseau de distribution publique d'énergie électrique. Les travaux consistent à l'intégration d'un groupe électrogène fixe d'une puissance de 1100kVA. Celui-ci sera installé dans local technique et dimensionné pour sécuriser la totalité de l'usine.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **OUI**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Rue Paul Doumer

59120 LOOS

X : 701473

Y : 7057253

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2910	A-2	Installation de combustion	Puissance thermique nominale 2.3 MW	DC	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **NON**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **OUI**

Origine et la nature des rejets :

Combustion domestique de fuel rejeté par une cheminée de 10 mètres Nature des rejets NOX CO - Monoxyde de carbone HC - Hydrocarbure Particule fine

Est-il prévu des dispositifs de captation ou de traitements sur site ? **NON**

Autres sources :

Des mesures seront réalisées tous les ans par un bureau de contrôle agréé.

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Type de déchets Filtre à air de type tissus Huile pour vidange Condensat d'échappement Des fiches de retraitement seront réalisés traités et valorisés par une société mandaté par Sourcéo

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Précisez : **Branchement directement depuis la bouche incendie à l'entrée**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

L'usine est équipée d'une centrale incendie adressable par point. Dans le projet, nous avons prévu l'extension du système et d'intégrer des détecteurs incendie dans le local technique. Egalement, deux extincteurs seront présents d'un capacité de 6 kilos. (dioxyde de carbone)

Installations de combustion moyennes (dites « MCP ») pour une déclaration ICPE relevant de la rubrique 2910

Numéro de dossier "MCP" et commentaires éventuels : **10118737**

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

planCadastralNormalise_2000.jpg

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

PC_02_d_Plan de masse_PROJET.jpg